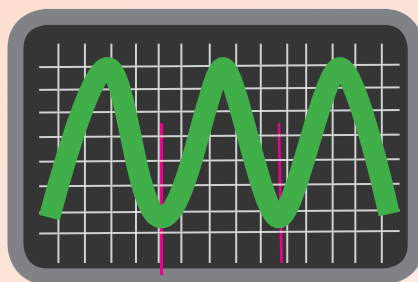


Des travaux **expérimentaux** à l'information :

**le Service National d'Assistance
sur les champs électromagnétiques**



longue d'onde



Ministère de l'Écologie,
du Développement durable,
des Transports
et du Logement

Ministère de l'Économie,
des Finances et
de l'Industrie

Ministère du Travail,
de l'Emploi et de la Santé

Novembre 2011

Le Ministère du Développement Durable a mandaté l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) pour que ce dernier mette à disposition des collectivités locales un dispositif de soutien sur les questions d'exposition et de réglementation en rapport avec les ondes électromagnétiques.

Un site Internet (<http://www.ondes-info.fr>) intégrant une rubrique questions / réponses avec possibilité de poster une question en ligne est mis à disposition du grand public et des collectivités locales. Un **numéro indigo** a été également spécifiquement ouvert pour répondre aux questions des communes. Des experts apportent ainsi leur avis technique sur les questions qui se posent à l'échelon local. Ils proposent également des formations, et si nécessaire des interventions en réunions publiques.

Le service national d'assistance sur les champs électromagnétiques

Un site internet a été ouvert en avril 2009 sur les effets sanitaires des rayonnements électromagnétiques <http://www.ondes-info.fr>.

Dans ce dispositif, les scientifiques de l'équipe sont amenés à répondre par écrit (<http://www.ineris.fr/ondes-info/jsp/index.jsp?content=posquestionFR>) ou au téléphone (0825 827 000) aux questions des collectivités territoriales. Le numéro de téléphone

correspond à un numéro indigo, disponible du lundi au vendredi de 9h à 12h. Il est demandé de déposer un message avec la demande et les coordonnées, afin de vous répondre dans les meilleurs délais. En moyenne, une réponse est apportée sous une dizaine de jours.

Les scientifiques de l'institut sont aussi conduits à intervenir dans des débats et des réunions publiques, notamment auprès des mairies.

Dans ces démarches, il ne s'agit pas, ce qui serait d'ailleurs impossible, de répondre à tout prix à toutes les interrogations. L'enjeu est de mettre à disposition les connaissances pour permettre un débat documenté en faisant intervenir des personnes qui sont au cœur du processus de recherche.

L'INERIS répond également à de nombreuses sollicitations des média, écrits ou audiovisuels, et organise des formations multidisciplinaires sur ce sujet faisant intervenir plusieurs spécialistes du domaine.

Les incertitudes qui subsistent et les inquiétudes ressenties par le public vis-à-vis des effets sanitaires des rayonnements électromagnétiques font ressortir un besoin permanent d'informations et de communication sur ce sujet. Ces interrogations sont ressorties des différentes instances de concertation du Grenelle de l'Environnement et du Grenelle des ondes.

Expérience de l'INERIS sur la recherche des effets sur la santé des champs électromagnétiques

L'INERIS apporte depuis plusieurs années son soutien aux administrations des ministères chargés de l'environnement et chargés de la santé dans ces domaines. Cet appui a été élargi vers les parties prenantes et le public, avec la mise en place d'un « help desk ».

Cette assistance est ancrée sur des travaux de terrain et des travaux expérimentaux conduits depuis plusieurs années dans l'unité de toxicologie expérimentale. Elle est apportée directement par ses membres. Le retour d'expérience de l'année écoulée a montré la pertinence de cette démarche. Le contact direct des scientifiques permet de montrer comment ces sujets sont réellement pris en charge, dans un contexte de débats entre les parties prenantes.

Le travail de recherche expérimentale de l'INERIS sur les effets sur la santé des champs électromagnétiques, sur la métrologie de ces champs, et le rôle qu'il joue dans le réseau des équipes de recherche ou opérationnelles du domaine, permettent à l'Institut d'apporter lui-même des éclaircissements sur ces questions, et d'organiser l'accès aux derniers travaux sur le sujet.

La recherche à l'INERIS porte sur les effets des champs liés à la téléphonie mobile, en particulier sur le système nerveux. Les effets ont été étudiés sur des modèles animaux,

dans trois des 5 composantes potentielles de neurotoxicité: les effets comportementaux, les effets fonctionnels biochimiques et les altérations morphologiques éventuelles.

Un autre aspect est abordé: le développement et la croissance ; cette approche est amorcée avec des études sur le jeune rongeur en cours de maturation. L'approche électrophysiologique est envisagée dans le cadre de réponses en cours à des appels d'offres au sein de collaborations en réseau.

D'autres travaux ont été réalisés chez des volontaires dans le cadre de collaborations, avec le CHU de Lariboisière sur des biomarqueurs de stress oxydant et avec le CHU d'Amiens sur les systèmes vasculaires, superficiel cutané et cérébral interne, dont une partie se poursuit cette année.

L'expertise en génération et mesure de champs électromagnétiques est appliquée au développement des systèmes d'exposition et au contrôle de la dosimétrie. Elle a également été utilisée dans l'étude d'exposimétrie financée par l'AFSSET (maintenant devenue ANSES) et pilotée par le CHU de Besançon en collaboration avec le CIRC et l'UMRESTTE, pour caractériser les dosimètres individuels utilisés pour étudier l'exposition de la population.

Une démarche a été entreprise pour prendre en charge les personnes qui se déclarent hypersensibles aux champs électromagnétiques dans un contexte hospitalier, grâce à des examens physiologiques mis au point notamment par l'INERIS.

L'INERIS a participé à un projet européen et à plusieurs programmes nationaux de

recherche sur ce sujet ; le Dr de Seze a été Président de l'association européenne de bioélectromagnétisme (EBEA), Président de la section rayonnements non ionisants (RNI) de la société française de radioprotection (SFRP), vice-président d'un COST et membre de plusieurs depuis 1992 sur ce sujet, représentant français au conseil scientifique du projet international champs électromagnétiques de l'OMS, membre du groupe d'experts du SCENIHR, et est membre de la société de bioélectromagnétisme (BEMS), ce qui lui donne accès à un réseau international de chercheurs et d'experts.



Contacts : Service national d'assistance
sur les champs électromagnétiques

<http://www.ondes-info.fr>
Rubrique FAQ – Poser une question
Numéro indigo 0825 827 000



Photo : Antenne Toiture/Ile-de-France
©Arnaud Bouissou/MEDDTL



conception graphique et impression : MEDDL/SPSSI/ATL2
imprimé sur du papier certifié écolabel européen